

# L'ÉDITO DU MAIRE

L'été se termine avec un mois de septembre particulièrement ensoleillé et agréable. Mais l'heure de la rentrée a sonné! Aussi, je tiens à souhaiter à tous nos écoliers, collégiens, lycéens et étudiants une très bonne reprise, en espérant que cette année scolaire soit plus sereine que la précédente.

Pendant la période estivale, la Commune a continué à travailler sur plusieurs dossiers. Nous avons pu mettre en place des équipements sportifs derrière l'école, pour que les écoliers et les enfants du village puissent en profiter en attendant l'aménagement du futur Agorespace. Toujours dans le secteur de l'école, le projet de bâtiment technique et de salle communale avance bien : le choix de l'architecte a été arrêté, et les négociations pour l'acquisition des terrains ont connu des avancées significatives. Il en va de même pour le projet de stationnement sur la route du fond du village : la Commune va prochainement signer



l'acte notarié lui transférant la propriété du terrain sur lequel le futur parking sera aménagé.

D'autres chantiers sont en cours : ils sont détaillés dans le bulletin, et concernent la rénovation de l'appartement de « La Grange », les interventions sur les différents réseaux dont les réseaux d'eaux pluviales, et la réfection de plusieurs tronçons de voirie.

Des aménagements sont également en cours d'installation pour améliorer la sécurité routière sur les routes du village. C'est aussi dans cet objectif que le Département a installé, à notre demande, un analyseur de réseau routier sur la déviation de Bassy et la traversée de Veytrens. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les résultats de cette étude dès qu'ils nous seront parvenus.

Enfin, qui dit rentrée dit apprentissage, mais aussi retrouvailles. La Commune proposera dans les semaines à venir une formation sur l'utilisation des défibrillateurs, et une autre, à destination des séniors, sur l'utilisation des outils numériques. N'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie si vous souhaitez vous y inscrire. Pour les retrouvailles, nous ne pouvons que souligner l'importance des associations qui poursuivent leurs activités et ne manquent pas de dynamisme. Nous les en remercions, ainsi que les bénévoles qui contribuent au succès de chaque manifestation.

Un grand merci aussi à l'ensemble du Conseil municipal et aux agents communaux qui travaillent pour que notre commune reste agréable, en apportant des évolutions significatives pour l'avenir.

Bonne lecture à vous,

# RENTRÉE DES CLASSES À L'ÉCOLE DE BASSY

Comme tous les enfants de leur âge, les élèves de Bassy, Challonges et Usinens ont repris le chemin de l'école le jeudi 2 septembre. Avec, concernant les classes de Bassy, plusieurs nouveautés.

Tout d'abord, nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre établissement scolaire deux nouvelles professeures des écoles, à qui nous souhaitons la bienvenue : Mme Julie MURA, qui assurera également la fonction de Directrice, et Mme Aurélie SINELLE. Du côté des enfants, ce sont cette année des élèves de CP, CE1 et CE2 qui ont pris place sur les bancs de l'école de notre commune. Ils sont répartis en deux classes : une classe de CP/CE2 regroupant 25 élèves et une classe de CE1 comprenant 21 élèves.

Cette nouvelle organisation s'intègre dans le cadre plus général du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Bassy – Challonges – Usinens qui a vu l'ouverture d'une classe supplémentaire à Usinens. Dorénavant, cette structure comporte au total 7 classes (2 à Bassy, 3 à Challonges et 2

à Usinens) pour un total de 164 élèves.

Enfin, pour que les écoliers de Bassy puissent se détendre dans de bonnes conditions pendant les récréations, de nouveaux équipements (panier de basket, cages de foot) ont été installés par notre agent communal en lieu et place de l'ancien Agorespace. Ces installations n'ont qu'un caractère temporaire, puisqu'un nouvel Agorespace est prévu. Son aménagement se fera lorsque l'implantation des autres projets programmés sur ce secteur (bâtiment technique et salle communale) sera définitivement arrêtée.



Dans l'immédiat, nous souhaitons aux

élèves, aux enseignantes et au personnel encadrant une très bonne année scolaire 2021-2022.

# FORMATION À L'UTILISATION DES DÉFIBRILLATEURS

Il y a quelques mois, nous vous avions annoncé l'organisation d'une nouvelle session de formation à l'utilisation des défibrillateurs, après celle organisée en octobre 2020. Or, les conditions et protocoles sanitaires qui se sont succédés depuis n'ont pas permis à Audrey MULTIN, qui s'était proposée pour organiser cette session, de réunir les personnes intéressées.

Sous réserve de l'évolution des protocoles, nous pensons pouvoir être en mesure d'organiser cette deuxième formation le **vendredi 29 octobre à 18h30** dans la salle du CBL (1er étage). Pour qu'elle

se déroule dans de bonnes conditions sanitaires, plusieurs règles s'appliqueront : le port du masque sera obligatoire de même que la distanciation physique entre les participants, et les gestes barrières devront être respectés. Par ailleurs, avant et après chaque utilisation du matériel (notamment le mannequin), celui-ci sera désinfecté et chaque participant devra se laver les mains.

Les personnes ayant déjà fait part auprès de la Mairie de leur intérêt pour cette formation sont d'ores et déjà inscrites. Celles et ceux qui voudraient se rajouter peuvent le faire en nous contactant par mail: <a href="mairie.bassy@wanadoo.fr">mairie.bassy@wanadoo.fr</a>



# FORMATION DES SÉNIORS À L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES

La crise sanitaire que nous traversons et les confinements successifs ont été l'occasion pour les plus âgés d'entre nous de ressentir le besoin de se familiariser d'avantage avec certains outils numériques (smartphones, tablettes, ordinateurs portables ...) qui permettent de maintenir des liens avec les proches (messageries WhatsApp, Skype..., échanges de photos). Par ailleurs et de plus en plus, des démarches administratives peuvent se faire par le biais d'un smartphone (application DOCTOLIB pour une prise de rendez-vous médical, compte AMELI pour la Sécurité Sociale ...).

Ces outils numériques ne sont pas encore entrés dans la vie quotidienne des séniors, le niveau de compétence étant encore assez faible. Pour pallier cette difficulté, et si cela répond à une réelle demande des séniors de la commune, la Mairie envisage, avec l'aide du CCAS, de financer des ateliers regroupant 4 à 6 personnes, pour une initiation ou un perfectionnement à l'utilisation de ces outils. Ces formations auraient lieu en début d'année 2022 dans le local associatif de la mairie, et les personnes à mobilité réduite pourraient être transportées.



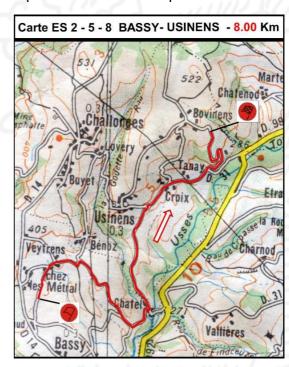
Pour évaluer la demande, toutes les personnes intéressées peuvent se faire connaître dès à présent en prenant contact avec Bernadette JACQUEMIER, adjointe au maire en charge du social, par téléphone (06 77 85 97 27) ou par mail (bernadettejacquemier@orange.fr) pour une pré-inscription. Dans le prochain bulletin municipal de décembre, les modalités des formations seront détaillées, ainsi que les conditions d'inscription.

# 4ème ÉDITION DU RALLYE DU PAYS DE SEYSSEL

Amateurs de belles mécaniques, à vos agendas ! Le samedi 16 octobre, Bassy accueillera le Rallye du pays de Seyssel réservé aux véhicules historiques. Le départ d'une des spéciales, longue de 8 kilomètres, se fera depuis Veytrens-d'en-bas, l'arrivée de l'épreuve chronométrée étant jugée à Bovinens (commune d'Usinens). Les spectateurs pourront donc suivre la spéciale au plus près, aux abords de nos routes de campagne le long desquelles un dispositif de sécurité adapté sera installé.

Plusieurs passages sont programmés tout au long de la journée : le 1er débutera à 9h19, le 2ème à 12h35 et le 3ème à 16h01 (à confirmer). Pour finaliser la préparation de la course, la route de Veytrens-d'en-bas sera fermée le jour de l'épreuve à partir de 7h30/8h. Le passage de ces véhicules d'autrefois sur notre commune sera l'occasion pour les plus anciens de faire ressurgir des souvenirs enfouis, et pour les plus jeunes de découvrir des voitures rares et mythiques.

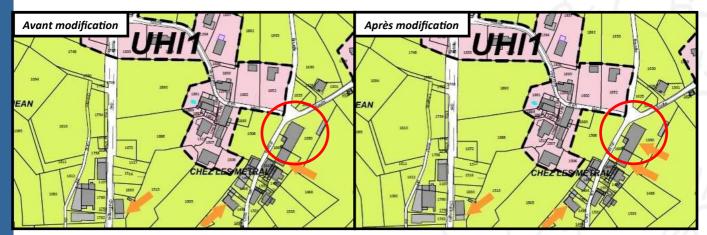
Pour que chacun, pilotes et spectateurs, puisse venir échanger à propos de ces véhicules anciens et partager ensemble un moment convivial, le CBL installera un chapiteau où vous pourrez trouver une vente de diots/ frites, de la petite restauration ainsi qu'une buvette, pour consommer sur place ou à emporter (sous réserve de l'évolution du protocole sanitaire). L'emplacement précis, à Veytrens-d'en-Bas, sera à définir avec les organisateurs de la course.



# MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLUI DU PAYS DE SEYSSEL

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays de Seyssel, qui s'applique sur les 11 communes (Anglefort, Bassy, Challonges, Clermont, Corbonod, Desingy, Droisy, Menthonnex-sous -Clermont, Seyssel Ain, Seyssel Haute-Savoie et Usinens) membres de l'ancienne intercommunalité du même nom, est entré en vigueur le 23 avril 2020. Depuis cette date, toutes les autorisations d'urbanisme (permis de construire et déclarations préalables de travaux) qui sont délivrées doivent respecter le règlement de ce nouveau document.

Or, après plusieurs mois d'application, il est apparu que quelques dispositions règlementaires devaient être adaptées. Aussi, par arrêté en date du 22 mars 2021, le Président de la Communauté de communes Usses et Rhône a prescrit la modification simplifiée n°1 du PLUi du Pays de Seyssel, portant notamment sur la rectification d'erreurs matérielles, l'identification de constructions en zone agricole ou naturelle pouvant faire l'objet d'un changement de destination, la modification de certaines règles permettant une meilleure mise en œuvre opérationnelle d'orientations d'aménagement, la suppression d'emplacements réservés ou l'évolution de quelques dispositions du règlement écrit n'ayant pas attrait au potentiel de constructibilité des parcelles (la modification simplifiée d'un PLU ne permet pas d'augmenter les surfaces classées en zone urbaine ou à urbaniser au détriment des zones agricoles ou naturelles).



Exemple de modification : ajout d'une construction en zone agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination (identifiée par une flèche orange)

Dans le cadre de cette procédure, le dossier de modification simplifiée est mis à disposition du public depuis le 30 août jusqu'au 30 septembre 2021, au siège de la Communauté de communes (pôle Urbanisme et Aménagement du territoire) et dans chacune des 11 mairies, aux heures habituelles d'ouverture du public. Il est accompagné d'un registre sur lequel le public peut formuler des observations. Le dossier et un registre dématérialisé sont également disponibles à l'adresse suivante : <a href="https://www.registre-dematerialise.fr/2496">https://www.registre-dematerialise.fr/2496</a>

# PROJET DE BÂTIMENT TECHNIQUE ET DE SALLE COMMUNALE

A la fin du mois d'avril, une consultation a été lancée afin de désigner l'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera chargée de réaliser le futur bâtiment technique et la future salle communale sur les terrains situés derrière l'école. Pour l'assister dans ce processus de sélection, la Commune a sollicité l'appui du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de la Haute-Savoie.

A l'issue de la première phase de cette consultation qui s'est achevée le 26 mai, trente candidatures (composées d'une lettre de motivation et d'une liste de références en lien avec le projet communal) émanant d'équipes ayant pour la plupart leur siège social en Savoie et Haute-Savoie, avaient été déposées auprès de la Mairie.

Le 22 juin, le Conseil municipal s'est réuni pour en examiner la teneur, les évaluer à l'aide d'une grille comparative, et sélectionner les trois propositions lui paraissant les plus pertinentes en vue d'une audition finale le 13 juillet. Lors de cette ultime étape, chacune des trois équipes retenues a pu présenter sa vision du projet, son intégration dans l'environnement immédiat (notamment vis-àvis de l'école), ainsi que des exemples de réalisations dont certains éléments pourraient être repris, sous réserve d'adaptations, dans l'aménagement du bâtiment technique et de la salle communale.

A l'issue de ces auditions, c'est le cabinet **Architecture Denis Perret (ADP)**, basé à Frangy, qui a été choisi. Parmi les réalisations à son actif dans la région, nous pouvons citer l'extension du groupe scolaire et la salle associative de Chilly, le hangar communal de Chaumont et la rénovation de la salle communale et des espaces techniques de Saint-Germain-sur-Rhône.

Parallèlement à la désignation du maître d'œuvre, les négociations foncières en vue de l'acquisition des terrains concernés par ces projets se poursuivent, par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie.



# TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'APPARTEMENT LOCATIF

Comme prévu, la deuxième phase des travaux de rénovation de l'appartement locatif et des combles situés au-dessus de « La Grange » a débuté. Après l'intervention de l'agent communal pour la partie préparatoire, les artisans ont pris le relais depuis le début du mois de septembre.

C'est tout d'abord M. Pierre DEREYMEZ qui est intervenu pour la rénovation complète de la toiture. Une fois cette partie des travaux terminée, M. Jérôme LEFÈVRE, gérant de l'entreprise Alpes-

Tradition-Électricité, prendra le relais pour la partie électricité-câblage-VMC. Enfin, M. Pierre GOURAGNE, gérant de l'entreprise Mr Plomberie, prendra en charge les travaux de plomberie/sanitaire, de chauffage, de peinture, de carrelage/faïence, ainsi que la menuiserie et l'installation de la cuisine.

Le choix d'artisans locaux permettra de gagner en efficacité et d'optimiser les délais de réalisation des travaux. Ces délais sont toutefois susceptibles d'être allongés par les problèmes d'approvisionnement que connaissent actuellement tous les artisans.



Le restaurant « La Grange » reste ouvert pendant toute la période des travaux.

## RÉFECTION DU TOIT DU LAVOIR DU FOND DU VILLAGE

Des travaux de réfection de la charpente et de la couverture du lavoir du Fond du village vont être entrepris dans le courant de l'automne.

Ces travaux seront réalisés par Pierre DEREYMEZ, dans la foulée de la réfection de la toiture du bâtiment de « La Grange ». L'avancement dépendra notamment des conditions météorologiques.



## INTERVENTIONS SUR LES RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES

Deux interventions ont eu lieu sur le réseau d'eaux pluviales dans le secteur du fond du village: la première a consisté à poser, dans le courant du mois de mai, une canalisation de 50 mètres environ audessous du lotissement du Rucher; la seconde a eu lieu dans le lotissement des Perrules à la fin du mois d'août, avec une reprise du réseau sur 40 mètres environ.

D'autres travaux ont débuté à la fin du mois d'août à Veytrens-d'en-Haut, au lieu-dit « Chez les Métral ». Une nouvelle canalisation d'une longueur de 180 m a été implantée, en remplacement de l'actuelle qui présente des signes de vétusté.



#### TRAVAUX DE TERRASSEMENT ROUTE DES IRES

Préalablement aux travaux d'aménagement paysager (mise en place d'une rivière sèche) qui seront réalisés sur la partie haute de la Route des Ires, des travaux de terrassement ont été effectués au début du mois de septembre.

L'aménagement paysager à proprement parler sera réalisé cet automne, en interne par la commune.



# TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ROUTE DU PRÉ LACHAT

Après l'installation de l'horloge astronomique permettant d'interrompre l'éclairage public entre 23h00 et 5h30, l'enfouissement des réseaux sur la Route du Pré Lachat est en cours d'achèvement en ce mois de septembre. Les dernières interventions portent sur des travaux de câblage du réseau de télécommunications et de branchement de la fibre optique.

# TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE

Après une pause pendant la période estivale, de nouveaux chantiers de réfection de voirie vont être lancés dans le courant du prochain trimestre.

Les travaux les plus importants concerneront le secteur Route du Pré Lachat / Chemin de Grenier. Des incidences sur la circulation seront à prévoir. Les riverains seront informés en temps utiles.

D'autres interventions plus ponctuelles sont également prévues, notamment au niveau de l'accès à la nouvelle cantine scolaire, qui sera stabilisé afin de faciliter le passage des véhicules assurant la livraison des repas.

## SÉCURISATION DE LA CIRCULATION

Des travaux de sécurisation de la circulation ont été programmés, et pour certains déjà réalisés, par la Commune sur des tronçons de voirie relevant de sa compétence.

Au début du mois d'août, un « cédez le passage » a été mis en place au carrefour de la Route de Crie et de la Route de Veytrens-d'en-Bas, matérialisé par un marquage au sol et la pose d'un panneau. Cette nouvelle signalisation routière a pour objectif de faire respecter la priorité à droite à cette intersection, qui doit être accordée par les personnes sortant de Bassy à celles arrivant de Veytrens-d'en-Bas. Cette priorité n'est en effet pas toujours respectée, ce qui peut générer des accidents du fait d'une visibilité limitée par la présence de talus.





Prochainement, la circulation sur le Chemin de l'Étang sera modifiée, avec la mise en place d'un sens interdit après l'intersection avec la montée de Rophanex (chemin partant sur la droite, qui restera ainsi accessible aux engins agricoles). Cette modification a pour but de limiter le trafic des automobiles sur ce tronçon, surtout aux heures d'entrée et de sortie de l'école. L'intersection avec la RD14 (Route de Challonges), dangereuse du fait de sa configuration, l'est encore davantage aux heures précitées où la circulation est plus dense.

Cette modification de la circulation se fera en concertation avec le Département, la RD14 relevant de sa compétence.

# **ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE**

Dans le courant de l'automne, des travaux d'enfouissement de la ligne à moyenne tension aérienne 20kV seront réalisés - et intégralement financés - par Energie de Seyssel, depuis la Route de Ponty à Seyssel, jusqu'au croisement Chemin du Curtil du Bois / Chemin du Chatelard dans le bas du Chef-lieu de Bassy.

La ligne aérienne ainsi déposée sera remplacée par une ligne souterraine qui empruntera, depuis le Pont de Bassy, la Route de Challonges puis la Route des Perrules afin de rejoindre le poste électrique « Bassy Bas » situé en haut du lotissement des Perrules, près de l'aire de jeu.

Ces travaux permettront de sécuriser l'acheminement du courant en direction de la Semine en évitant le surplomb des Usses par ligne aérienne, ce surplomb représentant un point très sensible pour l'exploitation et la conduite du réseau. Ils permettront également de supprimer 2 pylônes en métal et 6 poteaux en béton.



La ligne électrique, au niveau du Chemin du Chatelard

# RACCORDEMENT DE L'UNITÉ DE PRODUCTION DE BIOMÉTHANE « BIOMÉTHA'VERNE » AU RÉSEAU DE GAZ

La construction de l'unité agricole de production de biométhane « Biométha'verne », débutée à l'automne 2020, est en cours d'achèvement sur le secteur de Veytrens. Cette centrale est destinée à produire, à partir d'effluents d'élevage et de cultures intermédiaires, du biométhane qui sera ensuite injecté dans le réseau de distribution de gaz le plus proche: celui de Bellegarde-sur-Valserine.

Pour raccorder la centrale au réseau de gaz, une canalisation en polyéthylène de diamètre 160 sera posée sur un linéaire de près de 17 km (dont 395 m sur le territoire communal de Bassy), le long du réseau routier, depuis Veytrens jusqu'à Bellegarde-sur-Valserine, en passant par Challonges, Franclens, Chêne-en-Semine et Eloise.

Ces travaux vont débuter dans le courant de l'automne. Ils ont fait l'objet d'une convention entre les communes traversées par la canalisation et GRDF (Gaz Réseau Distribution France), concessionnaire du réseau de gaz de Bellegarde-sur-Valserine, qui aura également la concession des ouvrages réalisés dans le cadre de ce raccordement. Aucune participation financière n'est demandée aux communes pour la réalisation de ces travaux.



#### DES FLEURS POUR LES PIEDS DE MUR

Les murets en pierre, situés en limite de propriété ou utilisés comme soutènement, font partie intégrante du paysage basseyran. Aussi, pour valoriser ce patrimoine architectural, le Comité consultatif Environnement va proposer aux propriétaires qui le souhaitent des semences de fleurs spéci-

fiques pour les pieds de mur.

Ces semences, proposées sous la forme d'un mélange composé d'une quinzaine de variétés (escholtzias, giroflées, lin, saponaires, alysses odorantes...) sont résistantes au sec et adaptées aux sols pauvres. Ces plantes, pluriannuelles, fleurissent de mars à juin (la première année) puis de juillet à septembre (les années suivantes). Leur hauteur est d'environ 50 cm.

personnes intéressées pour recevoir (gratuitement) ces semis de plantes pour les pieds de mur, ainsi que des conseils techniques pour leur semis, peuvent prendre contact avec le Comité consultatif Environnement par l'intermédiaire de la Mairie, en précisant les secteurs qu'elles souhaitent fleurir.



#### SYR'USSES: SUR LES TRACES DU CASTOR

Depuis plusieurs années, le Syr'Usses organise au début de l'été des sorties thématiques permettant aux passionnés de nature, petits ou grands, de mieux connaître la rivière les Usses et d'en apprécier les richesses faunistiques et floristiques. Ces animations, réalisées dans le cadre de la démarche Natura 2000, sont financées par l'Etat français et l'Union Européenne - FEADER. L'une de ces sorties, qui proposait de partir « sur les traces du castor », a eu lieu à Bassy le 18 juin.

Sous la houlette de Lucie CHARLES, animatrice du site Natura 2000, une dizaine de participants (le nombre était limité en raison du contexte sanitaire) s'étaient donné rendez-vous au Pont de Bassy pour partir à la découverte de cet habitant emblématique de nos rivières. Après une première partie au cours de laquelle chacun a pu, sous forme de jeux, parfaire ses connaissances sur l'habitat

et le mode de vie des castors, les participants ont joué les observateurs pour repérer les traces de leur présence (empreintes sur le sol, coupes de bois caractéristiques), dans l'espoir d'en apercevoir quelques-uns.

Ce ne fût malheureusement pas le cas, mais chacun est reparti satisfait de cette soirée à la fois ludique et pédagogique. En espérant que nos amis castors seront moins timides lors des prochaines animations-découvertes qui seront organisées à l'été 2022!



Les participants à la sortie organisée à Bassy (crédit photo : Le Dauphiné Libéré)

L'agenda des manifestations organi-

sées par le Syr'Usses est consultable sur le site internet : https://www.rivieres-uss

### **CHRONIQUE SAUVAGE**

C'est l'automne... pour certains la rentrée, pour d'autres le grand départ, les feuilles qui, bientôt, nous en feront voir de toutes les couleurs, les légumes que l'on récolte encore, la maison qui se rafraîchit comme les soirées. Je me suis toujours demandée si d'autres que moi sentent l'odeur de l'automne ? C'est un instant fugace, personnel : j'ouvre la fenêtre de la chambre des enfants pour fermer les volets et voilà ce parfum frais, doux, humide et boisé, de jours qui raccourcissent, si particulier et qui me ramène en enfance et déclenche mon entrée officielle dans l'automne et avec elle l'observation des changements de la Nature.

Tiens d'ailleurs, au moment même où j'écris ces lignes, l'écureuil roux du jardin, celui-ci brun noirâtre, trace son chemin, comme chaque jour en ce moment, vers les noisetiers de l'autre côté de la rue. Il fait ses provisions en prévision de l'hiver, allant cacher ici ou là dans son nid, un creux d'arbre ou sous la terre, ses butins providentiels. De toutes se souviendra-t-il le moment venu ?

Hier, ce sont 34 cigognes blanches qui ont survolé le village de Bassy. A la faveur d'une journée chaude et ensoleillée, elles se déplacent grâce aux ascendances thermiques. Ces grands voiliers montent en spirale puis mettent le cap sur Gibraltar et glissent dans le ciel, progressant ainsi souvent très haut dans le ciel. Vers le soir, elles se posent pour pâturer et se reposer. Les hirondelles, en nombre, suivent également la voie tracée par le couloir rhodanien, vers leurs quartiers d'hiver. Quelle intrigue et quelle fascination que ce phénomène de la migration nécessité par la saisonnalité des ressources alimentaires et surtout promesse de retour!

N'entendez-vous pas dans les jardins ces derniers temps, des cris aigus, répétés, qui claquent dans les arbres, les buissons ? Migrateurs nocturnes, les gobemouches chassent inlassablement les insectes, dans les espaces restreints où ils s'arrêtent, cantonnés pour quelques heures ou quelques jours. Ils reprennent des forces avant le grand voyage vers l'Afrique tropicale.

Le Gobemouche noir, dans sa livrée postnuptiale, plus discrète, mais n'entamant en rien ses talents de chasseur d'insectes!





Mâle de Pic noir escaladant un tronc par bonds vigoureux. Son tambourinage a la force attendue d'un oiseau d'une 50ne de centimètres : 40 percussions en 3 secondes, tel un roulement de tambour!

Le week-end dernier, c'est un pic noir, le plus grand de nos latitudes, qui s'est posé sur l'arbre mort en face de la terrasse. Je n'ai pas de mérite à l'avoir observé car son cri plaintif et sonore *klieuh* ne pouvait m'échapper à si faible distance. Un mâle, la calotte rouge flamboyante en guise de couvre-chef, est passé devant moi en vol malgré un caractère habituellement farouche et défiant la présence de l'Homme. Quel honneur! Il est une des dernières expressions des forces primitives de la forêt sauvage (Paul Géroudet). Espèce sédentaire, cet individu était probablement en prospection de son large territoire (plusieurs centaines d'hectares).

L'été indien est une courte période, bientôt les premiers brouillards, les premières gelées blanches; vents et nuages vont changer de direction apportant leur lot de précipitations. A observer ces changements d'automne dans la Nature, nous préparons tous, parents, élèves, agriculteurs, enseignants, citoyens ou élus des collectivités, la transition vers la période hivernale.

Bel automne à tous!

#### **Anne DEJEAN**

#### (ana)chronique potagère



L'automne est aussi la période où l'on récolte ce que l'on a semé, mais saviez-vous qu'à Veytrens les courges poussent dans les arbres? Qui du jardinier ou du propriétaire du pommier-hôte faut-il féliciter pour cette prouesse insolite? A moins que ce ne soit Dame Nature qui ait soufflé un vent audacieux à la plante potagère pour se défaire un tant soit peu de la maîtrise de la main de l'homme; j'aime à le penser.

Au moins aura-t-elle été à l'abri du chapardage, à contrario de sa voisine qui était posée sur le muret et qui n'aura pas eu le temps d'arriver à maturité, victime de la convoitise d'un bien piètre jardinier...

#### LA FEUILLE DU MONDE ALLANT VERT







Le dimanche 13 juin, un petit groupe d'adhérents de l'association a visité le Parc du Château Saint-Marcel, dans lequel ont été aménagés un jardin d'inspiration chinoise, un labyrinthe de buis et, dans le prolongement du château, des terrasses offrant un magnifique panorama sur les Bauges et la

Chartreuse. Sur l'une d'elles, fleurs, fruits et légumes se mêlent aux roses anciennes et à la vigne en espalier. Les visiteurs, enthousiasmés par la visite de ces jardins remarquables, situés à proximité de chez nous et pourtant quelque peu méconnus, ont vivement remercié M. et Mme NICO-LAS, les propriétaires du château, pour leur excellent accueil et leur disponibilité.

#### Mise en ligne du site Internet

Nous sommes heureux de vous annoncer la mise en ligne de notre site internet, consultable à l'adresse <u>www.lemondeallantvert.fr</u>. Chaque mois vous pourrez notamment y retrouver, sous différents onglets, des conseils de jardinage, un calendrier lunaire pour vous aider à choisir les périodes de semis et de plantations, ainsi que des informations sur les vertus thérapeutiques d'une plante médicinale (« mon jardin – ma pharmacie ») et un focus sur une plante d'ornement. Un espace de téléchargement dédié vous permettra aussi de récupérer le livret de présentation de l'association, ainsi qu'un bulletin d'adhésion. **Un grand merci à Bérangère DUBREUIL**, membre de l'association, pour son implication et sa disponibilité dans la création et la maintenance du site.



#### Calendrier des animations et manifestations

- Vendredi 1er octobre à 20h Conférence « La Permaculture » Bassy (Salle du CBL)
- Jusqu'au 10 octobre (date butoir) Commande groupée « Arbres, arbustes et plantes vivaces »
- Samedi 13 novembre (de 14h à 17h) Atelier « **Boutures de bois sec...et autres!** » Bassy (Salle des associations sous la Mairie)
- Samedi 20 novembre (de 14h à 17h) Atelier « **Réalisation de mangeoires pour les oiseaux »** Bassy (Salle des associations sous la Mairie)
- Jusqu'au 5 décembre (date butoir) Commande groupée « Plants de pommes de terre »
- Vendredi 10 décembre à 20h Conférence « Le nom des végétaux et leur histoire » Bassy (Salle du CBL)
- Samedi 29 janvier 2022 à 14h Atelier « Observation à la mangeoire » Bassy (lieu à définir)

Pour toute question, contactez-nous par téléphone (06 75 38 98 98) ou via l'adresse mail de l'association : info.asso@lemondeallantvert.fr. Bel automne à vous, et bonnes plantations !

Le bureau de l'association

#### LE MOT DE L'ACCA

#### C'est reparti!

La chasse a ouvert le dimanche 12 septembre 2021. Pour cette nouvelle saison, comme pour la précédente, nous serons une trentaine de personnes au sein de l'ACCA de Bassy.

Nous vous rappelons que le « Dimanche à la chasse » se tiendra le dimanche 17 octobre 2021. Cette animation a pour but de permettre à celles et ceux qui voudraient nous rejoindre de passer un moment avec nous, et de découvrir le monde de la chasse. Cette rencontre avec des chasseurs sera aussi l'occasion d'enlever les préjugés que vous pourriez avoir à notre égard!

En vous souhaitant une belle saison automnale!

Laurent SOURZAC et toute l'équipe de l'ACCA de Bassy



#### Bonjour à tous!

Après le succès des ApéRosés de l'été 2019, toute l'équipe du CBL avait hâte de vous retrouver en ce début d'été. Une éclaircie dans la météo et dans cette crise sanitaire nous a permis d'organiser cet ApéRosé le vendredi 9 juillet 2021, dans le parc de la Mairie de Bassy.





Pour l'occasion, des tables ont été installées sur le parking, afin de permettre aux convives qui le souhaitaient de s'installer, tout en gardant des distances.

Une soirée sous le signe de la convivialité, où environ 150 personnes se sont retrouvées et ont pu découvrir l'Orchestre Chansonnier « les Oiseaux de Trottoir » qui nous a fait la surprise de jouer quelques morceaux de son répertoire.

Encore un beau succès pour cet ApéRosé que nous avons bien l'intention de reprogrammer l'an prochain.

Merci à tous les participants pour leur enthousiasme, pour cette bouffée d'oxygène et de bonheur!

#### Nos projets à venir :

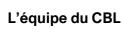
#### Avis aux amateurs de lecture...

Courant septembre / début octobre, une **Boîte à Livres** sera installée à l'extérieur de l'école (côté route). Le concept étant de déposer vos livres gratuitement et d'en prendre d'autres à découvrir en échange. Le but est de partager et échanger tout en respectant le lieu. Une note d'information pour son fonctionnement sera affichée sur la Boite à Livres. Nous espérons que vous serez nombreux à profiter de ce mode de libre-échange.

#### ...et de voitures...

Le samedi 16 octobre, au hameau de Veytrens, aura lieu le passage du 4<sup>ème</sup> Rallye du Pays de Seyssel, organisé par L'ASA Mont des Princes (Association Sportive Automobile). A cette occasion, nous vous attendrons nombreux sous notre chapiteau pour profiter de cette journée. (Horaire à définir, plus d'infos dans l'article sur le Rallye, p.3).

Nous vous disons donc à très vite. Prenez soin de vous!





# STÉPHANE LAVIT, UN PASSIONNÉ D'HISTOIRE

Stéphane LAVIT, qui fêtera ses 47 ans dans le courant de l'automne, est un enfant de Bassy. Auteur, figurant et costumier, il est avant tout un passionné d'Histoire.

Cette passion, principalement pour la période de la Seconde guerre mondiale, lui est venu dès son enfance, en jouant avec ses petits soldats (figurines Airfix et Atlantic). Il l'a aussi développée grâce au cinéma et à des films comme « Le jour le plus long », « Un pont trop loin » ou « Le vieux fusil » pour ne citer qu'eux. Il consacrait également une grande partie de son temps libre à la lecture de livres ou de magazines, parmi lesquels la revue « Militaria Magazine » dont il est un des plus fidèles lecteurs depuis l'âge de 10 ans (sans se douter alors qu'il en deviendrait plus tard un de ses auteurs). Pour enrichir ses connaissances, Stéphane écoutait souvent les Anciens raconter leurs histoires, leurs souvenirs de guerre, leurs anecdotes sur cette période... et une fois rentré chez lui, il notait tout dans un cahier pour être sûr de ne rien oublier!



Pour se projeter encore davantage dans cette période historique, Stéphane a intégré à 30 ans le milieu de « l'Histoire vivante » : en juin 2004, accompagné de son frère et d'un ami, ils se sont rendus en Normandie pour célébrer le soixantième anniversaire du débarquement, habillés en Gl's et au volant d'une authentique Jeep Willys restaurée pour l'occasion ! Suite à leur périple sur ces lieux chargés d'histoire, ils ont décidé de créer leur propre groupe de reconstitution historique, baptisé OVERLORD.74 (association loi de 1901).

Grâce à cet engagement associatif et à la participation à de nombreux évènements et reconstitutions ayant pour but de perpétuer le Devoir de Mémoire, Stéphane a pu visiter d'innombrables champs de batailles, et rencontrer de nombreux témoins oculaires de la Seconde Guerre Mondiale, qu'ils soient militaires ou simples civils, français, allemands, américains ou britanniques.

C'est également lors d'une commémoration, celle de la Bataille des Ardennes en 2014, que Stéphane a rencontré celui qui allait lui permettre de franchir un nouveau pallier dans son engagement et son implication dans la reconstitution historique : M. Philippe CHARBONNIER, rédacteur en chef de sa revue fétiche citée précédemment, « Militaria Magazine ». Grâce à ses conseils et encouragements, Stéphane a approfondi ses recherches historiques et a ainsi produit de nombreux articles pour la revue, dont il est devenu un des principaux collaborateurs.

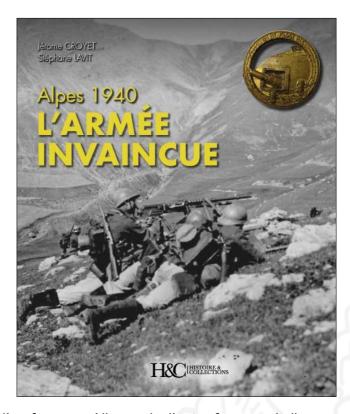
Parmi ces articles, un lui tient tout particulièrement à cœur : il s'agit d'un article paru dans le Militaria Magazine N°356 en mars 2015, intitulé **Un Savoyard au 2**e régiment d'artillerie de montagne (2e RAM). En effet, cet article est un hommage à son grand-père Marius LAVIT, dont il relate le parcours depuis la déclaration de guerre jusqu'à son retour de Stalag<sup>1</sup>, à la capitulation allemande.

Outre ses articles, Stéphane a aussi publié plusieurs ouvrages aux Éditions Histoire et Collections :

- -La 45<sup>e</sup> division d'infanterie américaine (2015)
- -La première division d'infanterie américaine, The Big Red One (2017)
- -Les Maguis de l'Ain, la Résistance victorieuse (2019)
- -La bataille de Montélimar, 4 jours en août 1944 (2020)

Le cinquième ouvrage de Stéphane LAVIT, intitulé **Alpes 1940**, **l'armée invaincue**, est paru il y a quelques jours, le 23 septembre. Il est disponible sur le site internet de l'éditeur : <a href="http://histoireetcollections.com/fr/resistance/4777-alpes-1940-l-armee-invaincue.html">http://histoireetcollections.com/fr/resistance/4777-alpes-1940-l-armee-invaincue.html</a>. Pour en assurer la promotion, un article spécial y sera consacré dans le « Militaria Magazine » N° 432 d'octobre 2021.

Dans cet ouvrage, Stéphane LAVIT aborde notamment les évènements survenus à Bassy le 22 juin 1940, jour de l'armistice franco-allemand. Durant la matinée de ce 22 juin 1940, des tirs ont été échangés dans notre village. Même si cet épisode ne changea rien au cours de la guerre, il se place dans ce que l'on appelle « les derniers combats pour l'honneur ». Les hommes qui défendirent notre village faisaient partie de l'armée des Alpes du général Orly qui, désobéis-sant au maréchal Pétain qui demandait de



« cesser le combat », a résisté sur deux fronts : l'un face aux Allemands, l'autre face aux Italiens, jusqu'à la signature de l'armistice franco-italien le 24 juin 1940.

Parallèlement à son travail d'écriture, Stéphane LAVIT a eu l'opportunité de participer au tournage de plusieurs documentaires et fictions historiques pour la télévision. Dans le prolongement de ces expériences, et fort de ses connaissances en uniformologie militaire, il a donc créé une microentreprise, **S.L-Costumes**, spécialisée dans les costumes et accessoires historiques, la figuration

pour le cinéma, la télévision et le théâtre, la photographie et l'événementiel.

Stéphane LAVIT et sa fille Darlène, sur le tournage au château de Bassy dû film « Automne », du réalisateur Haut Savoyard Joël BAUD

Parmi les films, spectacles et documentaires auquel il a pris part, nous pouvons citer des documentaires produits pour RMC Découverte : Les junkies d'Adolf Hitler (2015), L'incroyable banquier d'Hitler (2016), L'incroyable histoire du maquis des Glières (2018), Les Maquis de l'Ain (2019), La Résistance en Limousin (2021), un documentaire pour RTL-TVI: Hitler en Belgique (2020), des longsmétrages : Winter War (David ABOUCAYA, 2017), Kerozen, le grain de sable (Damien de BOURGUIGNON, 2021) Automne (Joël BAUD, en tournage), Les nuits sans lune (Michel LOUILLET, en tournage), et un spectacle son et lumière : Les sentiers de la liberté (Xavier ARLOT, 2019).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Stéphane LAVIT

Adresse postale: 52 route de Crie - 74 910 BASSY

Tel: 04.50.48.30.47 / 06.77.36.66.97

Mail: nadege.lavit@sfr.fr

#### **ÉTAT CIVIL**

#### Mariage:

Mme Stéphanie FISSO et M. Michaël MESNAGE se sont dits « oui » devant M. le Maire de Bassy le samedi 21 Août.

Stéphanie, âgée de 47 ans, est serveuse et Michaël, âgé de 49 ans, est gérant de restaurant. Ils sont installés au chef-lieu de la commune depuis 2006.

La municipalité leur renouvelle toutes ses félicitations et tous ses vœux de bonheur.



# RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les 20 et 27 juin dernier se sont déroulées les élections régionales et départementales.

#### <u>Élections régionales :</u>

Pour la Haute-Savoie, la répartition des 18 conseillers régionaux élus se fait de la façon suivante :

- 10 conseillers régionaux « Les Républicains, Divers-Droite, Société Civile et apparentés » (Mme Annabel ANDRÉ, M. Jean-Paul BOSLAND, M. Serge DELSANTE, M. Antoine DÉNÉRIAZ, Mme Florence DUVAND, M. Christophe FOURNIER, Mme Ségolène GUICHARD, Mme Sylviane NOËL, M. Cyril PELLEVAT et Mme Sylvia ROUPIOZ);
- 4 conseillers régionaux « Les Écologistes » (Mme Alexandra CUSEY, Mme Fabienne GRÉBERT,
  M. Benjamin JOYEUX et Mme Natacha MURACCIOLE);
- 2 conseillers régionaux « UDI, Centristes et apparentés » (M. Éric FOURNIER et Mme Catherine PACORET) ;
- 1 conseiller régional « Rassemblement National » (M. Vincent LECAILLON) ;
- 1 conseiller régional « Socialiste, Écologiste et Démocrate » (M. Jean-Baptiste BAUD).

#### Élections départementales :

Sur le canton de Saint-Julien-en-Genevois dont dépend la commune de Bassy, le binôme Virginie DUBY-MULLER/ Gérard LAMBERT (Divers droite) a été élu au 2<sup>nd</sup> tour face au binôme Arnaud BLANCHARD/Camille CRESPEAU (Écologistes) avec 69,79 % des suffrages.

Sur la commune de Bassy, lors du second tour de scrutin, Virginie DUBY-MULLER et Gérard LAMBERT ont récolté 87 voix (81.31% des suffrages exprimés), tandis que Arnaud BLANCHARD et Camille CRESPEAU en recueillaient 20 (18,69% des suffrages exprimés).



#### **CONTACT MAIRIE:**

Tel: 04 50 59 01 09

Mail: mairie.bassy@wanadoo.fr **Horaires d'ouverture au public:** le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire en prenant contact directement avec la Mairie.

Rédaction, conception et mise en page : Comité consultatif Communication

Imprimé en 240 exemplaires sur papier recyclé par L'Atelier Rouge 100

7 place centrale - 74270 FRANGY

Ne pas jeter sur la voie publique

